



printemps 2012

VOLUME 14 | N° 2



Bureau du taxi  
et du remorquage



# chauffeur de taxi et **fier de mon métier**

Vers la valorisation  
du métier de  
chauffeur de taxi

Rapport  
d'activités 2011  
du BTR

Table  
de concertation  
Un retour





# Financement Taxi



**FARÉS KHOUBBIEH**  
DIRECTEUR FINANCEMENT TAXI

Centre de services Saint-Paul  
5599, rue Laurendeau  
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social  
2645, rue Allard  
Montréal (Québec) H4E 2L7  
**514 765.3577 poste 241**

## LE FINANCEMENT, C'EST FACILE

- Achat de permis Taxi
- Refinancement de permis
- Conditions de prêt taxi exceptionnelles
- Pas de frais cachés
- Réponse en 48 heures
- Ristourne intéressante

avec l'équipe professionnelle et courtoise de la Caisse Allard-Saint-Paul, pionnière dans le financement taxi depuis 30 ans.



**Desjardins**  
Caisse Allard-Saint-Paul



**Benoit Jugand, chef de division**  
Bureau du taxi et du remorquage

# Vers la valorisation du métier de chauffeur de taxi

Les besoins de mobilité des clients du taxi évoluent et se diversifient. Flexible, le taxi représente le mode de transport le mieux adapté à la plupart des nouvelles demandes comme celles de la clientèle aînée fonctionnelle ou la clientèle écologique. Encore faut-il que les services rendus soient de qualité. Trop souvent depuis quelques années, le comportement de certains chauffeurs peu soucieux de professionnalisme ternit la réputation de l'industrie. Pour renverser la vapeur et donner à ce métier difficile mais essentiel toute la reconnaissance qui lui est due, il faut mettre en place une norme professionnelle. C'est ce que pensent le BTR et la majorité des intervenants. L'intérêt des différents acteurs de l'industrie pour la mise en œuvre d'une telle norme tient dans un ensemble d'avantages, entre autres : la reconnaissance professionnelle dotée d'un certificat de qualification professionnelle, de meilleurs outils pour les chauffeurs permettant de contrer le stress, la valorisation du métier... Mieux qualifiés pour desservir les différentes clientèles, les chauffeurs vont tirer avantage par la fidélisation de celles-ci. En effet, comment signer un contrat de service à long terme avec une résidence pour personnes âgées si l'on ne peut garantir qu'il s'agit de professionnels dûment formés?

## Programme de formation

La mise en place d'un programme de formation et la définition d'une norme professionnelle ne peut se faire que par le partenariat avec les gens de l'industrie. Écoles de formation, représentants des différentes clientèles, représentants gouvernementaux, intermédiaires en services, partenaires financiers, une implication de tout le milieu. C'est grâce à ce travail

de coopération que le programme de formation va voir le jour. Celui-ci sera lancé au *Salon Taxi 2012*. Événement rassembleur comme on peut le constater en page 13. Aussi à lire en page 16, l'article sur l'importance de la mise en place d'une norme professionnelle.

## Table de concertation

La Table de concertation a repris ses travaux. Voir la liste des membres qui la composent en page 14.

## Montréal-Shanghai

Dans le cadre du *Mémoire de jumelage Montréal-Shanghai 2010-2012*, la Ville de Montréal recevait le 24 octobre dernier une délégation de Shanghai. Celle-ci désirait échanger sur les méthodes de gestion en matière de taxi. La rencontre fût pilotée par le BTR et en janvier 2012, Shanghai faisait parvenir à Montréal une invitation pour une mission-retour. Le Service des affaires institutionnelles de la Ville de Montréal a effectué les démarches nécessaires pour concrétiser l'invitation. Le BTR a reçu le mandat de solliciter les participants pour cette mission. Une invitation a donc été lancée aux membres de la Table de concertation. La mission s'est tenue du 20 au 29 avril.

La formation donc, une priorité pour le BTR, principal sujet de ce numéro.

4

Rapport d'activités du BTR

9

Transport illégal

13

Salon Taxi

14

Table de concertation

16

Reconnaissance du métier

22

Quand on se compare



### Rédaction

Béatrice Mischczak  
Bureau du taxi et du remorquage  
Ville de Montréal

### Production graphique

Fusion Communications & Design

### Impression

Presse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le  
Bureau du taxi et du remorquage  
de la Ville de Montréal

4949, rue Molson  
Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél. : 514 280-6600 | Fax : 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5000 exemplaires, 4 fois l'an,  
et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de  
Montréal.

ISSN 1480-6193



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 DU BTR

## Une année bien remplie

Le rapport d'activités 2011 du BTR contient une foule de réalisations positives et novatrices qui en fait une année particulièrement intense. On peut citer la Commission publique sur l'industrie du taxi à Montréal dont les recommandations ont été approuvées par le Comité exécutif de la Ville de Montréal et la mise en œuvre confiée au BTR. Et c'est avec dynamisme que l'équipe a accepté le mandat de mettre en place la nouvelle société paramunicipale. L'année 2011 a été centrée sur l'amélioration des services offerts, notamment par la mise en ligne du nouveau site Web et l'ajout de formulaires en ligne, l'augmentation des effectifs aux comptoirs du service à la clientèle et la modification de la base de données servant à la gestion du contrat de tirage des permis desservant Aéroports de Montréal. Celle-ci a été modifiée afin d'optimiser la gestion du tirage et de réduire les temps d'attente.

## Quelques faits saillants

Le 31 mars 2011, à la suite d'un examen public portant sur l'industrie du taxi à Montréal, la Commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement, ainsi que la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures ont déposé leur rapport lequel contenait vingt recommandations regroupées selon les thèmes suivants :

- la gouvernance;
- le service à la clientèle et le développement de l'industrie du taxi;
- le transport adapté;
- la collaboration avec la STM;
- le taxi collectif et le taxi partage;
- le transport illégal;
- la création d'un fonds de développement;
- le plan de transport.

Le 24 octobre 2011, le Comité exécutif de la Ville de Montréal formulait ses réponses aux recommandations. La volonté de l'administration étant d'accompagner et de soutenir l'industrie du taxi, elle s'est dit en faveur de la création d'une société paramunicipale dont le mandat prioritaire sera de voir au développement de l'industrie, tout en conservant son rôle actuel de guichet unique et d'application réglementaire.

## Planification triennale 2011-2013

Le BTR a poursuivi les objectifs identifiés dans la planification stratégique triennale, soit :

- améliorer les services à la clientèle;
- revoir et optimiser le site Web du BTR;
- développer et réaliser un plan de communication permettant de faire connaître les objectifs du BTR et d'augmenter sa visibilité auprès de la population et de ses partenaires.

## Services

En 2011, le BTR a :

- reçu 87 665 clients et réalisé 150 962 transactions, dont 70 372 pour le taxi;
- administré 864 inscriptions à ses examens (taux de réussite de 73,7 %);
- procédé, de concert avec les deux centres de formation, à la révision de l'examen d'entrée des chauffeurs et actualisé les questions de cet examen pour les rendre conformes au nouveau règlement.

Au 31 décembre 2011, on comptait 10 820 permis de chauffeur de taxi sur le territoire couvert par le BTR, dont 640 nouveaux permis et 5346 renouvellements.

Les permis sont répartis comme suit :

- 4299 permis réguliers;
- 6337 permis ambassadeurs;
- 122 permis de limousine restreints;
- 62 permis de limousine.

## Plaintes et infractions en bref

- Les inspecteurs du BTR ont rédigé 3363 fiches d'inspection adressées à des propriétaires et à des chauffeurs.
- Le BTR a enregistré 645 plaintes contre des chauffeurs, des propriétaires ou des intermédiaires en service de taxi, dont 462 provenaient du public.
- Transport illégal
  - 61 enquêtes réalisées
  - 35 constats d'infraction émis
  - 25 véhicules saisis
- Postes d'attente
  - 459 postes sur le territoire
  - 1820 visites effectuées sur les postes
  - 33 plaintes traitées

Le rapport contient des informations et des statistiques d'intérêt pour l'industrie. L'équipe peut être fière du travail accompli.

# Postes d'attente mise à jour



## À propos du poste de la gare d'autobus...

Le BTR et ses partenaires ont mis beaucoup d'efforts pour créer ce poste, la gare d'autobus représentant un point d'entrée important de voyageurs qui visitent Montréal.

Depuis l'ouverture, le nombre de plaintes acheminé au BTR concernant cet emplacement ne cesse de croître. Elles portent sur le mauvais fonctionnement du poste, sur le non-respect de la réglementation concernant la manipulation des bagages, ainsi que sur le manque de politesse des chauffeurs envers les clients et entre eux.

En tant que chauffeurs, vous êtes les premiers Montréalais à accueillir les voyageurs qui représentent une importance capitale pour l'économie de la ville. Est-il besoin de rappeler de faire preuve de civisme et de politesse? Il serait préférable de dénoncer les situations conflictuelles plutôt que de vous immiscer dans les conflits.

Merci de votre collaboration.

Jean-Philippe Senécal, inspecteur

## Proposition de postes à formuler?

Les travaux du Comité des postes d'attente ont repris en avril 2012. Si vous avez des ajouts ou modifications de postes d'attente à proposer, prière d'en aviser l'un des membres de l'industrie du taxi, soit le Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi (CPCDIT), le Regroupement des propriétaires de taxis de Montréal (RPTM) et l'Association haïtienne des travailleurs du taxi (AHTT).

C'est avec plaisir que j'analyserai vos demandes.

Éric Hevey, inspecteur



## Cartes Cool Taxi distribuées sur les postes d'attente

Afin d'améliorer la gestion des coupons Cool Taxi et d'inciter les chauffeurs à les accepter davantage, une campagne de sensibilisation a été mise sur pied en février dernier. Informer les chauffeurs de l'importance de ce service est primordial. À cet effet, le BTR a produit, en collaboration avec le CPCDIT, des cartes postales Cool Taxi. Un communiqué a été envoyé aux intermédiaires de services à la mi-février et des cartes Cool Taxi mises à leur disposition. Lors des inspections des postes d'attente, les inspecteurs du BTR les distribuent également aux chauffeurs afin de les inciter à les accepter. Des cartes Cool Taxi sont aussi disponibles au comptoir. Une collaboration soutenue pour améliorer la qualité des services offerts à la clientèle, mais aussi pour la **sécurité des chauffeurs**, puisque les coupons évitent la circulation d'argent comptant. Le BTR croit fortement à l'avenir des coupons Cool Taxi, une opportunité pour l'industrie.

# PAGU

www.pagu.ca

Votre pouvoir d'achat à guichet unique de réduction



**En mai, devenez membre PAGU**  
et obtenez votre nouveau lanteron  
chez Maxcomm Radio pour

**89<sup>99</sup>\$\***

**20%**

de réduction sur ajustement de  
taximètre, gracieuseté de PAGU

**MAXCOMM RADIO**

8005, boul. St-Michel, Montréal  
Tél.: 514 727-5899

**assurances**  
*économisez jusqu'à* **15%**  
**sur votre prime actuelle**



**Rabais d'essence obtenez votre carte c'est gratuit!**

Nom:

Prénom:

Adresse:

Ville:

Province:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Pagette:

Courriel:

Secteur d'activité

Taxi

Chauffeur

Propriétaire

Numéro de permis (Pocket number):

Service demandé

Forfait cellulaire

Assurances générales

Rabais d'essence

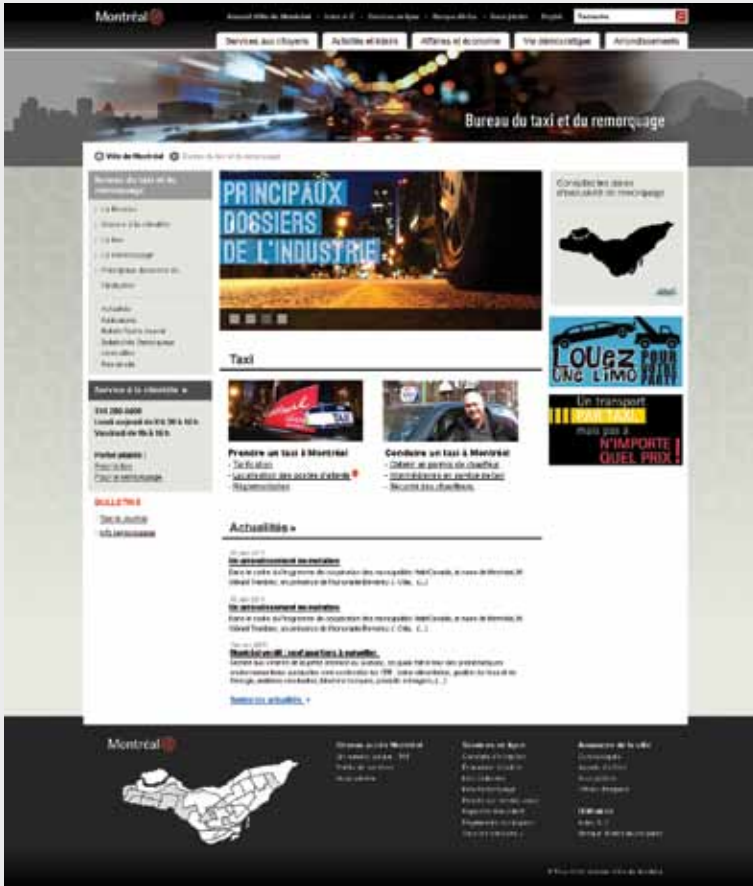
Rabais

GBC assurances

Retourner par télécopie, poste ou courriel.

# PAGU

4660, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H1V 1Y9  
Téléphone **514 278-4774** ou **1 888 278-4774**  
Télécopieur **514 278-7007** ou **1 866 557-7007**  
info@pagu.ca



AÉROPORTS DE  
MONTRÉAL

## ADM – Concours

Le concours ADM est amorcé depuis le 1er février 2012. Jusqu'à maintenant, le BTR a reçu 121 inscriptions. Celles-ci se termineront le 15 mai 2012 et le tirage aura lieu le 28 juin 2012.

## Service à la clientèle

Dans le cadre de la *Planification stratégique du BTR 2011-2013*, plusieurs objectifs visaient l'amélioration de la qualité des services (Automne 2010, Vol. 12, N° 4, p. 11). Une des activités pour atteindre ces objectifs consistait à diminuer le temps d'attente pour les chauffeurs et propriétaires. Révision des horaires, embauche de personnel et mise en ligne de certains formulaires ont contribué à faire diminuer le temps d'attente de façon considérable. Un aménagement plus fonctionnel permet aussi un temps d'attente plus agréable. Afin de combler le déficit d'espace de la salle d'attente, le BTR a fait l'objet d'un déplacement et d'un réaménagement de ces locaux à l'intérieur du bâtiment actuel afin de libérer de l'espace.

## Nouveau site Internet

Chauffeurs et propriétaires consultent davantage le nouveau site Internet du BTR. Voici les statistiques de l'achalandage qui indiquent une nette augmentation de l'utilisation des services en ligne.

Septembre 2011	4000 visites	144 demandes en ligne
Novembre 2011	5000 visites	161 demandes en ligne
Février 2012	5290 visites	180 demandes en ligne

De janvier à mars 2012, on note une augmentation de 45 % de l'utilisation de formulaires en ligne (changement d'adresse et objets perdus), par rapport aux mois précédents. Une augmentation appréciable, et nous vous encourageons fortement à l'utiliser davantage.



## Départ

Benoît Robitaille, chef de section, service à la clientèle et perception, a quitté le BTR pour relever d'autres défis au sein du SPVM. L'équipe du BTR le remercie pour le travail accompli au cours des neuf dernières années et lui souhaite bonne chance. Merci Benoît.

## Renouvellement de permis — Bilan

Période toujours très achalandée, le BTR a desservi 7160 clients du 1<sup>er</sup> au 30 mars derniers, ce qui a occasionné des périodes d'attente. Message aux propriétaires: pour éviter les files d'attente, nous vous rappelons que la période de renouvellement commence le 1<sup>er</sup> décembre. Prenez-en bonne note!

Merci à toute l'équipe du BTR pour le travail accompli.



## Webasto réchauffe votre véhicule sans utiliser la marche au ralenti du moteur

### **Webasto TaxiEco réchauffe votre véhicule**

Webasto est fière d'annoncer le lancement de son chauffe-cabine TaxiEco. Dédié au programme des taxis écologiques TaxiEco, niveau Argent d'Energium, cet appareil de chauffage auxiliaire vous permettra de diminuer vos dépenses d'opération, d'améliorer l'environnement et surtout vos revenus.

Adaptable à tous les types de véhicules par des installateurs accrédités, cet appareil de très haute fiabilité, avec une excellente garantie, vous procurera un confort inégalé à faible coût.

### **Certains des avantages de Webasto**



- ✓ Économie de carburant
- ✓ Réduction des gaz à effet de serre
- ✓ Réduction de la marche au ralenti

*Et bien d'autres avantages... Plus grand confort intérieur*

- Réchauffage rapide de l'intérieur
- Dégivrage rapide des glaces
- Réchauffage du moteur pour un démarrage sûr et facile
- Rendement amélioré du moteur
- Réduit les coûts de maintenance
- Répond aux normes



### **Webasto TaxiEco, la solution par excellence**

En plus de permettre une économie d'argent, le chauffe-cabine Webasto TaxiEco contribue à diminuer la pollution tout en respectant la réglementation en vigueur.

**Pour plus d'informations sur les produits Webasto: Pierre Courval 1-866-775-1265**

# Transport illégal

## Opérations printanières



**E**n mars dernier, le BTR a reçu plusieurs plaintes concernant une entreprise qui effectuait des transports illégaux dans la grande région de Montréal et sur la Rive-Sud.

Une équipe de travail, constituée d'agents de Contrôle routier du Québec et de la Sûreté aéroportuaire d'Aéroports de Montréal, ainsi que d'inspecteurs du BTR, a mis sur pied une opération dans le but d'intenter des poursuites pénales contre la compagnie Transport Binette.

Plusieurs techniques d'enquête ont été utilisées dans le but d'amasser des preuves significatives.

Le 23 mars, l'opération conjointe fut lancée. Le véhicule principal du sujet utilisé pour effectuer des transports illégaux fait l'objet d'une saisie judiciaire et d'une mise en fourrière.

### Bilan

- Trois (3) poursuites ont été intentées au moyen de constats d'infraction
- Une déclaration par le sujet a été prise
- Vingt-quatre (24) photographies ont été prises et consignées comme preuve au dossier
- Un véhicule a été saisi

«Je suis très fier du travail de collaboration des différentes unités d'intervention, de dire Chelène Coulanges, chef de section au BTR. Il est important pour le BTR d'agir significativement dans les cas de transports illégaux de personnes dans le but d'assurer la sécurité des citoyens.»

Merci au Contrôle routier du Québec, à la Sûreté aéroportuaire d'Aéroports de Montréal et aux policiers du PDQ 5 pour leur apport et leur soutien constant tout au long du déroulement de l'opération.

**Jean-Philippe Senécal, inspecteur**



**L**es inspecteurs du BTR ont également mené une enquête sur un individu qui affichait de petites annonces sur le site Internet *Kijiji* pour offrir des transports vers l'aéroport Montréal-Trudeau à prix réduit.

Dans la soirée du jeudi 29 mars, une opération est lancée et le contrevenant est intercepté au volant d'une Hyundai Accent. Le Service de police de Montréal fait remiser le véhicule.

Mardi 3 avril, un autre contrevenant est intercepté au volant d'une Honda Civic. L'individu transportait des clients pour une agence de transport.

Ce type d'infraction est assorti d'une amende de 494 dollars, tant pour le chauffeur que pour le propriétaire du véhicule, sans compter les frais de remorquage et de remisage.

Le printemps est propice aux transports illégaux. Plusieurs bals de finissants se tiendront dans quelques semaines. Soyez vigilants et rapportez toutes situations suspectes au BTR.

Protégez votre industrie!

**Richard Hevey, inspecteur**

## Mot de l'inspecteur



### Visibilité du taximètre

Le BTR a reçu plusieurs plaintes de clients au sujet de l'emplacement du taximètre dans le véhicule. Rappelons que l'article 41 du règlement RCG 10-009 stipule que: *le titulaire d'un permis de propriétaire de taxi en services réguliers ou en services restreints doit s'assurer que le taximètre soit visible et lisible aisément par le client.*

Peu importe le type de véhicule, les clients assis sur la banquette arrière doivent être en mesure de lire le montant de la course en tout temps. Veuillez placer le taximètre à l'endroit approprié.

**Guy Milmore, inspecteur**

## BIP! BIP!

### La pollution sonore

Plusieurs postes d'attente de taxis sont situés dans des quartiers résidentiels ou près de tours d'habitation.

Le BTR reçoit plusieurs plaintes de citoyens indiquant que les chauffeurs de taxi utilisent trop souvent leur klaxon sur ces sites qui leur sont réservés, troublant ainsi leur tranquillité.

Vous devez avoir de bonnes raisons pour klaxonner, ne le faites pas à propos de tout et de rien. Respectez l'environnement dans lequel vous travaillez.

Optez pour une conduite empreinte de civisme et de respect!

**Éric Hevey, inspecteur**

Rappel

N'oubliez pas le volume de vos radios



# Dispositif 9-1-1

## Le garçon qui criait au loup

Tout le monde connaît la fable d'Ésope du garçon qui criait « Au loup! » prétendant que celui-ci s'attaquait au troupeau. Les villageois se précipitaient alors pour protéger leurs bêtes. Ayant fait la blague à plusieurs reprises, les villageois se lassèrent de son jeu. Un soir, un loup s'est présenté. On a crié « Au loup! », mais personne n'est intervenu, croyant encore à une plaisanterie. Cependant, cette fois-ci, l'alerte était bel et bien réelle.

La morale de cette histoire: ne criez pas inutilement « Au loup! », sinon personne ne se portera à votre secours lors d'une « vraie » situation d'urgence.

Dernièrement, un chauffeur a utilisé son dispositif 9-1-1 parce qu'un client désirait payer sa course par carte de crédit ou de débit n'ayant pas d'argent comptant sur lui. Le chauffeur craignait plutôt de ne pas être payé, mais il n'était pas en danger, sa vie n'était pas menacée, le client n'était pas agressif. Il n'y avait aucun motif pour enclencher un appel à l'aide.

Faut-il rappeler que votre dispositif 9-1-1 ne doit pas être utilisé à la légère. Il est important de garder l'appel d'urgence pour sa signification réelle auprès de vos consœurs et confrères. Le signal 9-1-1 sur vos dômes se doit d'être pris au sérieux par les services d'urgence. N'oubliez pas que lorsque vous l'enclenchez, des secours se portent immédiatement à votre rescousse. D'autres gens ont peut-être besoin de services d'urgence au même moment et votre fausse alarme les prive d'une intervention rapide, mettant ainsi leur vie en danger.

Bonne réflexion!

**Frédéric Larose, inspecteur**

## RAPPEL: EXIGENCES DE LA STM

### Demande d'enquête

Les chauffeurs de taxi en service restreint doivent se conformer à plusieurs exigences pour travailler avec la Société des transports de Montréal (STM). La demande d'enquête de recherche négative fait partie de ces conditions.

Selon l'article 67(8) du règlement RCG 10-009, une demande d'enquête doit être effectuée au BTR dans les trois mois précédant l'expiration de votre permis de chauffeur, et ce, à tous les renouvellements.

Malheureusement, par omission ou par négligence, plusieurs chauffeurs ne font la demande qu'une seule fois. Leurs dossiers étant incomplets, ils risquent de ne pas pouvoir travailler pour la STM ou d'acquitter des frais supplémentaires.

Pensez-y!

**Lissa Lemieux, inspecteur**

## Communiqué

Avis à tous les détenteurs de permis de propriétaire de taxi de Montréal ayant l'obligation de munir leur véhicule taxi d'un lanterneau conforme aux dispositions du Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009). Veuillez prendre note qu'à la suite d'une recommandation unanime de la Table de concertation du taxi de Montréal, la disposition transitoire obligeant les détenteurs de permis de taxi en service régulier ou en service restreint à se munir d'un lanterneau conforme au 31 mars 2012 est reportée au 30 juin 2012.

Le BTR donnera des constats d'infraction aux détenteurs de permis ne possédant pas le lanterneau conforme, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

# ASSURANCE TAXI



*Appelez chez Burrowes  
pour obtenir une soumission =  
une économie de temps et d'argent!*

## C'est simple et rapide !

**En moins de 10 minutes,**  
on vous propose une soumission d'assurance  
qui répond spécifiquement à vos besoins.

## Un service de réclamations des plus efficaces !

Rapidité de paiement après un sinistre.  
**Vous avez le choix du garage** pour la réparation.  
Tout cela dans le but de remettre votre taxi  
le plus vite possible sur la route !

## Burrowes, les PROS du transport adapté !

Nous sommes particulièrement fiers  
de proposer les **meilleures primes**  
sur le marché.



## BURROWES

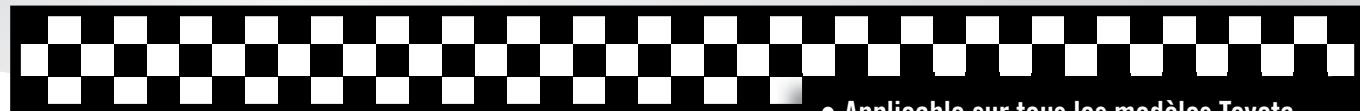
COURTIERS D'ASSURANCES

**Contactez-nous dès maintenant**

**514-522-2661 • 1-888-522-2661**

Parce que chez **Burrowes**  
nous avons compris que votre véhicule  
était votre outil de travail,  
nous vous offrons les avantages  
et les protections que vous recherchez !

# SPINELLI TOYOTA LACHINE VOUS OFFRE LE PROGRAMME EXCLUSIF POUR LES TAXIS



- Applicable sur tous les modèles Toyota
- Rabais supplémentaire pour les taxis au département de service Toyota Lachine
- Approbation de crédit rapide
- Contactez-nous pour la liste complète des avantages



## PRIUS V 2012

## CAMRY 2012

MAINTENANT DISPONIBLE  
EN VERSION HYBRIDE



**SPINELLI**toyota.com

**SPINELLI**  
**TOYOTA**

LACHINE  
561, BOUL. SAINT-JOSEPH  
(ANGLE DE LA 6<sup>E</sup> AVENUE)  
514 634-7171

CONTACTEZ PAUL NOORY  
GÉRANT, VENTES VÉHICULES NEUFS  
PAUL.NOORY@SPINELLI.COM

 **TOYOTA**  
faire toujours mieux

## SALON TAXI

# Une première!

**C'**est avec fierté que Mario Sabourin a accepté la présidence du Salon Taxi qui se tiendra les 16 et 17 octobre 2012 à Montréal. Une industrie qu'il connaît en profondeur pour y travailler depuis plusieurs années. « Je suis content que cette initiative du BTR se concrétise, dit-il. Il existe plusieurs salons de ce type, pour l'industrie du camionnage par exemple, ou des salons du taxi en Europe et à Las Vegas, mais au Québec, c'est une première. »

Ce salon va rassembler fournisseurs de services, trois écoles de formation, intervenants gouvernementaux, prêteurs, concessionnaires automobiles, vendeurs d'équipement électronique, bref, tout le monde qui gravite autour du taxi. Et bien sûr, on attend chauffeurs et propriétaires en grand nombre. Un guichet unique donc. Et c'est gratuit pour les visiteurs.

La tenue de cet événement est rendue possible grâce à la participation de deux partenaires majeures : FinTaxi et Caisse Desjardins. L'objectif principal de Salon Taxi est de lancer le programme de formation continue pour les chauffeurs. À ce titre, l'École du taxi contribue au salon en offrant gratuitement des sessions de formation sur le service à la clientèle en collaboration avec le CFTR. Ces formations auront l'avantage d'être admissibles au programme de formation continue du BTR sur la base : « le temps compte en double ». En effet, chaque heure de formation reçue au Salon donnera droit à un crédit de deux heures applicables contre l'obligation de tous les chauffeurs montréalais de suivre des cours de formation sur une base continue (*voir texte sur la formation continue page 16*). L'objectif est d'élever le niveau de professionnalisme dans le métier, de réduire les plaintes du public et d'augmenter le niveau de revenu des chauffeurs. « Un client satisfait reprend le taxi », affirme Mario Sabourin.

### **Fin Taxi s'implique, pourquoi?**

« Parce que le taxi c'est important pour nous », de répondre Josée Patry, vice-présidente au développement des affaires. La mission principale de FinTaxi est le financement. Mais depuis sa création en 2003, l'entreprise est graduellement devenue un partenaire de l'industrie du taxi au Québec. Non seulement FinTaxi facilite l'accès à la propriété d'un permis, mais elle investit dans les projets et les activités du taxi tout en développant des services profitables à ceux qui exercent le métier.



Commanditaire principal au lancement des coupons Cool Taxi, FinTaxi a mis en ligne un babillard des permis à vendre partout au Québec et réservé un espace au CPCDIT. « Une initiative comme le Salon Taxi qui rallie tous les intervenants du marché ne pouvait nous laisser indifférents », de dire Josée Patry. Pour FinTaxi, il apparaissait impératif de soutenir cette initiative susceptible de rassembler les forces vives du milieu et de contribuer ainsi au développement et à la rentabilité de cette industrie primordiale pour l'économie de Montréal et du Québec. En tant que propriétaire de l'École du taxi Henri-Bourassa, FinTaxi y voit une belle occasion de mieux connaître les gens animés par ce métier en leur offrant des ateliers de perfectionnement de qualité.

### **Caisses Desjardins Cité-du-Nord et Allard-Saint-Paul**

Directeur général de Cité-du-Nord, Denis Bernier spécifie que les deux Caisses sont associées à l'industrie du taxi depuis 25 ans et à l'écoute de ses besoins. « À l'époque, il y avait peu de structure de financement, dit-il. L'achat de permis de taxi se faisait par le biais de prêts usuraires. Très tôt, nous avons fait équipe avec les joueurs importants comme FinTaxi pour devenir les partenaires du développement de cette industrie afin d'améliorer les pratiques d'affaires. Une saine compétition qui propose des solutions viables. Il faut se donner des outils pour combattre les prêteurs de type *shylock* et améliorer les conditions générales de l'industrie. »

Un des besoins identifiés dans l'industrie est l'amélioration de la qualité des services. Cela passe par la formation continue. « Participer au Salon Taxi est une façon d'appuyer le milieu, ajoute M. Bernier. Cela donne plus de visibilité et permet de rencontrer les propriétaires. Être partenaire de cet événement représente une façon de concrétiser l'action commune des prêteurs et de s'assurer que l'industrie puisse être en affaires avec des services financiers de qualité. Le respect des partenaires, c'est faire grandir l'industrie à long terme et gagner ainsi le pari du développement économique. »

### **Inscription à la formation**

Pour suivre la formation gratuite, il faut s'inscrire d'avance en appelant Camo-route au 514 593-5811. Ce qui donne droit à un coupon supplémentaire lors du tirage. Plus de détails seront fournis dans le prochain numéro. Vous êtes attendus en grand nombre!

## TABLE DE CONCERTATION

# Un retour



Christian Bisson, MTQ



William E. Brown, AHGM



Éric Brunelle, ALQ



Mario Gagnon, STM



Wesner Jean-Noël, AHTT



Benoit Jugand, BTR

La Table de concertation a été relancée le 15 février dernier. Celle-ci a pour but de gérer les problématiques et de voir au développement de l'industrie du taxi, et ce, jusqu'à la formation de la société paramunicipale. Comme prévu dans les *Règles d'admissibilité à la Table*, deux sous-comités ont été formés afin d'assurer l'encadrement et le développement de l'industrie du taxi. Ces comités répondent à certaines problématiques et comblent des besoins spécifiques.

Les représentants de l'industrie sont les suivants :

- Christian Bisson, MTQ
- William E. Brown, AHGM
- Éric Brunelle, ALQ
- Mario Gagnon, STM
- Wesner Jean-Noël, AHTT
- Benoit Jugand, BTR
- Jacqueline Leduc, BTR
- Guy Mailhot, CTQ
- Lucy Mungiovi, Tourisme Mtl
- Pablo Palacios, SPVM
- Max Louis Rosalbert, RPTM
- Dory Saliba, CPCDIT

### Les sous-comités

Selon les règles, les deux comités doivent être formés d'au plus quatre membres de la Table de concertation et désignés par celle-ci. Des organismes reliés à chacun des comités siègent également à ces comités, soit

quatorze personnes pour le comité du transport adapté et huit pour le comité des postes d'attente. Les responsables sont :

Comité sur le transport adapté	Comité des postes d'attente
Dory Saliba, CPCDIT	Wesner Jean-Noël, AHTT
Mario Gagnon, STM	Richard Lynch, CPCDIT
Edgard El-Kalaani, RPTM	Max Louis Rosalbert, RPTM

Lors de la réunion du 15 février, il a été décidé que l'ACTAQ serait invité à titre de membre pour le comité sur le transport adapté, étant donné qu'il représente un nombre important de chauffeurs. M. Brunelle, représentant de l'Association des limousines du Québec, sera invité de façon ponctuelle, selon les besoins.

### Objectifs 2012

#### de la Table de concertation: un rappel

L'objectif premier de la Table est l'encadrement et le développement de l'industrie du taxi, ainsi que l'amélioration de la qualité des services. La sécurité des chauffeurs représente un enjeu majeur. Parmi les objectifs, on mentionne également la promotion de l'industrie, la publicité à l'intérieur des véhicules taxis, le transport illégal et le taxi vert. Le développement du transport collectif devrait s'ajouter éventuellement.

## Explication sur le moratoire

Lors de la réunion du 17 novembre 2011 concernant la remise en marche de la Table de concertation, il a été longuement question d'un moratoire sur l'émission de permis restreints. Ce moratoire avait été demandé par certains membres de l'industrie lors de la consultation. À cette réunion du 17 novembre, les représentants des personnes handicapées et certains intermédiaires en service de taxi se sont opposés à ce moratoire. Or, la CTQ n'a pas légalement le pouvoir d'établir un moratoire sur l'émission de ces permis et la seule intervention possible de la Ville est de s'opposer à l'émission de chaque nouveau permis. Dans ces circonstances, la Ville ne donnera pas suite à cette demande de moratoire sur l'émission de nouveaux permis restreints.



Jacqueline Leduc, BTR



Guy Mailhot, CTQ



Lucy Mungjovi,  
Tourisme Mtl



Pablo Palacios, SPVM



Max Louis Rosalbert, RPTM



Dory Saliba, CPCDIT

### Modifications réglementaires

Un des objectifs de la Table vise aussi les modifications réglementaires. Les prochaines modifications qui devront être apportées au règlement sont les suivantes :

- apporter certains ajustements techniques concernant la dimension des lanternons (minimum/maximum);
- ajouter de la souplesse en ce qui concerne la spécification des matériaux utilisés dans la fabrication des lanternons;
- prévoir une disposition transitoire pour la formation continue des chauffeurs.

### Lanternon sans support d'affichage publicitaire

Première décision de la Table de concertation : l'échéance du 31 mars concernant l'installation des lanternons a été reportée au 30 juin 2012. Le 1<sup>er</sup> mars dernier, un communiqué a été envoyé à cet effet à l'ensemble de l'industrie.

La Table de concertation c'est l'implication d'une trentaine de personnes qui travaillent à l'amélioration des conditions de l'industrie.

La prochaine rencontre devrait avoir lieu avant le début de la saison estivale.

## Liste des membres de comités

### Comité sur le transport adapté par taxi

présidé par Benoit Jugand

<b>Christian Bisson</b>	<b>MTQ</b>
<b>Yung Cuong</b>	<b>Taxi Para Adapté</b>
<b>Edgard El-Kalaani</b>	<b>RPTM</b>
<b>Mario Gagnon</b>	<b>STM</b>
<b>Lilia Ghariani</b>	<b>RUTAQ</b>
<b>Denis Laramée</b>	<b>Taxi Diamond</b>
<b>Serge Leblanc</b>	<b>Taxi Van Médic</b>
<b>André Leclerc</b>	<b>Kéroul</b>
<b>Richard Lynch</b>	<b>CPCDIT</b>
<b>Benoit Vallée</b>	<b>Taxi Boisjoly</b>
<b>Zaidi Oauli</b>	<b>ACTAQ</b>
<b>Andrée-Anne Perron</b>	<b>OPHQ</b>
<b>Joanne St-Laurent</b>	<b>CTQ</b>

### Comité des postes d'attente

présidé par Chelène Coulanges

<b>Luc Coulombe</b>	<b>Ville de Montréal, Ville-Marie</b>
<b>Éric Hevey</b>	<b>BTR</b>
<b>Wesner Jean-Noël</b>	<b>AHTT</b>
<b>Richard Lynch</b>	<b>CPCDIT</b>
<b>Amélie Ouellette</b>	<b>Ville de Montréal, Plateau Mont-Royal</b>
<b>Pablo Palacios</b>	<b>SPVM</b>
<b>Max Louis Rosalbert</b>	<b>RPTM</b>

## Vers la reconnaissance du métier de chauffeur de taxi et de limousine

**A**fin de répondre aux objectifs d'amélioration du service à la clientèle et de sécurité du public, le BTR travaille depuis plusieurs années à la mise en place d'un programme de formation continue assujettie à une norme professionnelle. Benoit Jugand, chef de division du BTR, croit fermement à cette démarche. «Le métier est dur, les chauffeurs doivent être outillés convenablement. La norme va cimenter les actions entreprises depuis plusieurs années.» Cette approche fait aussi partie des objectifs de la future société paramunicipale. Le lancement officiel du programme de formation continue aura lieu lors de l'événement *Salon Taxi*, le 16 octobre prochain.

### Pourquoi une norme?

«Pour attester les compétences professionnelles des chauffeurs de taxi et de limousine, répond M. Jugand. La norme est basée sur une grille de compétences requises pour exercer le métier, ce qui comprend des grades avec des formations spécifiques.»

### D'où vient la norme?

C'est en 2008 que le BTR adopte une disposition concernant la formation continue, cette mesure fait partie du règlement. Dorénavant, les chauffeurs doivent démontrer qu'ils ont suivi deux jours de formation reconnue par le BTR lors du renouvellement de leur permis. Des mesures transitoires sont mises en place.

La Planification triennale 2011-2013 identifie des marchés émergents qui présentent des besoins spécifiques nécessitant des services de plus grande qualité. Ce sont :

- les aînés;
- le milieu hospitalier;
- la clientèle touristique et hôtelière;
- ADM et la clientèle corporative;
- la clientèle verte.

La formation continue va permettre de développer les compétences des chauffeurs de taxi afin de répondre à ces demandes croissantes. Pour satisfaire les attentes, le BTR a consulté les intervenants impliqués auprès de ces clientèles, ainsi que les représentants de l'industrie. Les besoins ont



été analysés, des formations spécifiques développés. Pour illustrer son propos, Benoit Jugand cite l'exemple du chauffeur qui prend une course au centre-ville où il doit amener rapidement un avocat au palais de justice. «Ce client peut s'accommoder d'une conduite efficace et un peu musclée parce qu'il est pressé. Si le client suivant est une personne âgée, le chauffeur doit s'adapter et changer de type de conduite. On veut lui donner des outils pour faire ça, parce que la clé du succès, c'est le chauffeur qui la détient.»

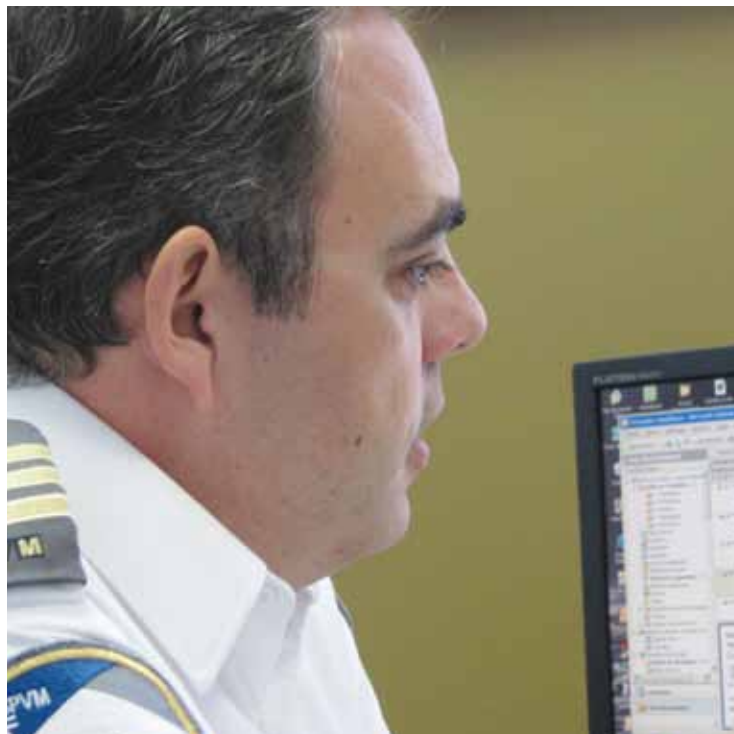
Les objectifs de la formation :

- permettre aux chauffeurs d'acquérir les compétences pour bien servir et transporter chacune de ces clientèles;
- donner au métier un professionnalisme et faire reconnaître celui-ci par la population, ce qui engendre fierté et motivation chez les chauffeurs.

«On compte 11 600 chauffeurs sur l'île de Montréal, ajoute M. Jugand, dont 9000 sont actifs. Les 2600 autres conservent leur permis au cas où, un peu comme une police d'assurance contre une perte d'emploi éventuelle ou pour générer des revenus d'appoint. La formation continue va transformer le métier et faire une différence entre l'individu en transit qui cherche un travail temporaire de dépannage et celui de chauffeur à temps plein. La formation vise à développer les compétences des chauffeurs qui vont rester dans l'industrie du taxi. Un chauffeur pourrait afficher dans son taxi, un peu comme le *pocket* actuel, un tableau illustrant les formations qu'il a suivies, ainsi qu'une reconnaissance officielle de ses compétences. Les clients se sentiraient en confiance.»

### Quatre catégories de formation pointent à l'horizon

- **Clientèle touristique** — Le chauffeur de taxi est souvent le premier contact du visiteur avec Montréal. Le chauffeur doit être en mesure de répondre adéquatement aux questions que pose le voyageur sur la ville, les attractions touristiques, etc.
- **Clientèle du transport adapté** — La STM, fournisseur important pour ce type de transport, donne elle-même une formation à cet effet. Cependant, celle-ci ne couvre pas les besoins de la clientèle émergente du marché hospitalier. Des organismes comme RUTA et Kéroul ont demandé à ce que les chauffeurs soient formés adéquatement.



- **Clientèle Or** — Selon le gérontologue Daniel Gagnon, les aînés représentent une clientèle susceptible d'apporter la plus forte croissance à l'industrie du taxi au cours des prochaines décennies.
- **Clientèle Verte** — Ces clients, préoccupés de l'empreinte carbone, choisissent une voiture hybride et s'attendent à ce que la conduite soit respectueuse de l'environnement. Donc pas de démarrage sur les chapeaux de roues ni de conduite brusque, respect des limitations de vitesse, etc. Le but de la formation: amener le chauffeur à prendre conscience du potentiel de cette clientèle.

### Une reconnaissance professionnelle

Le BTR songe également à établir une attestation **Platine**. Bon nombre de chauffeurs, en plus de suivre des formations, n'ont aucune plainte à leur dossier, ne reçoivent jamais de contravention, respectent les règlements... Ils œuvrent dans l'ombre, mais le public ne le sait pas. L'attestation **Platine** témoignerait de leurs compétences. Un client qui prend place dans un taxi et voit sur un tableau que le chauffeur a suivi des formations et qu'il est reconnu **Platine** dans l'exercice de son métier sait qu'il a affaire à un chauffeur professionnel.

### Qu'est-ce que tous ces efforts vont donner au chauffeur?

« Une reconnaissance professionnelle avec un certificat de qualification, répond M. Jugand. Être reconnu comme un professionnel va ouvrir les portes des marchés émergents aux chauffeurs qualifiés. Autre avantage: diminution des plaintes. Les clients satisfaits laissent de généreux pourboires et ont tendance à reprendre le même taxi. Donc une augmentation des revenus. Puisque le contenu des formations est établi par les organismes qui encadrent les clientèles ciblées, ces mêmes organismes vont faire la promotion d'un meilleur service. La reconnaissance d'un niveau de formation compatible avec une norme professionnelle, c'est l'équivalent d'une attestation, donc d'une valorisation du métier de chauffeur de taxi. Ce qui signifie plus de travail à long terme. »

Les cours, actuellement en préparation, ont été présentés à l'organisme Camo-route. Celui-ci effectue des démarches auprès du gouvernement pour obtenir une aide financière afin de compenser les chauffeurs pour les coûts liés à la formation. Quant aux éléments qui composeront l'attestation **Platine**, ils sont en cours d'élaboration.



## Calendrier des travaux

<b>Étape 1</b>	Règlement	<b>2008</b>
<b>Étape 2</b>	Planification triennale	<b>2011</b>
<b>Étape 3</b>	Lancement (octobre)	<b>2012</b>
<b>Étape 4</b>	Formation (période transitoire)	<b>2014</b>
<b>Étape 5</b>	Jonction entre formation continue et norme professionnelle	<b>2015</b>

Entre temps, le BTR planche sur un plan de communication visant à sensibiliser les chauffeurs à l'importance d'un changement de culture dans l'industrie et à informer le public concernant la démarche en cours. Une norme axée sur le chauffeur, c'est la résultante d'un amalgame des attentes des usagers et des résultats des consultations. Une première au Canada pour l'amélioration de l'industrie du taxi.



Pierre Desjardins,  
chef d'exploitation  
livraison taxi,  
Transport adapté, STM



Groupe de responsables de la répartition et de la facturation



## Plus de 840 chauffeurs formés

### Service de transport adapté

**A**u cours des derniers mois, le Transport adapté de la STM et le CPCDIT ont organisé des séances de formation pour l'ensemble des chauffeurs de taxi qui offre le service de transport adapté. L'objectif des rencontres était d'effectuer un retour sur les notions entourant la feuille de route, document de référence riche en information utile pour le chauffeur, tant sur le plan du service à la clientèle, de la perception des titres de transport et de l'argent comptant, que sur les éléments de facturation de la course.

Le contenu de la formation a été développé par la STM et diffusé par des chauffeurs « compagnons », c'est-à-dire des *coaches* provenant du milieu du taxi. Encadrés par des conseillers

pédagogiques et des spécialistes du contenu du Transport adapté, les compagnons ont fait un travail remarquable. Les échanges entre les participants étaient nombreux et pertinents. La STM a également beaucoup appris lors de ces rencontres, d'où l'idée d'explorer de nouvelles avenues d'échange avec l'ensemble des chauffeurs faisant du transport adapté. Nous vous tiendrons au courant des solutions qui seront envisagées.

En plus des chauffeurs, la STM a formé l'ensemble des responsables de la répartition et de la facturation des intermédiaires de taxi, afin de s'assurer que les notions soient comprises uniformément et partagées par tous, tant dans les bureaux que sur la route!

## L'ASSURANCE TAXI PLUS



Un taxi, c'est une entreprise, un outil de travail, une source de revenus. Et cela, **belairdirect** le comprend et vous le prouve avec son assurance sur mesure Taxi Plus.

### Une protection sur mesure!

- Jusqu'à 50 \$ par jour en compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule\*
- Exemption de franchise en cas de délit de fuite\*\* ou de perte totale
- 5000 \$ pour les dommages aux biens confiés avec Taxi Cargo
- 60 000 \$ pour les dommages aux véhicules loués ou empruntés
- 1 million \$ en responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi
- Service 24/7 pour réclamations urgentes

### OFFRE EXCLUSIVE!

#### REMISE DE 100 \$

**belairdirect** vous offre une remise de 100 \$ applicable sur votre franchise lors d'une réclamation, avec toute nouvelle police d'assurance taxi.

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. Offre d'une durée limitée. \*Maximum de 750 \$ par réclamation. \*\*Rapport de police requis.

1 866 822.TAXI |  
1 866 822.8294

**belairdirect.**  
assurance auto

**LOUEZ  
UNE LIMO  
POUR VOTRE PARTY  
SANS REVENIR  
à Pied :-)**

**Assurez-vous que :**

- l'entreprise et son taxi sont légalement déclarés (vérifier le numéro de permis déposé par la Commission des transports de Québec (CTQ));
- le véhicule est sûr et bien entretenu - demander à voir un véhicule qui porte une plaque commémorative 10, pour l'assurance spéciale;
- votre permis de conduire est validé (personnes dans la limousine, le chauffeur n'est pas inclus dans le total des huit (8) personnes);
- personne ne consomme d'alcool dans la limousine. C'est interdit !!!

Si, le cas de votre véhicule en limousine l'une de ces conditions n'est pas respectée, les inspecteurs du Bureau de l'air et du transport (BTR) peuvent faire saisir le véhicule et saisir le véhicule. Vous serez alors obligés de payer votre véhicule. Il peut y avoir des amendes. Si vous êtes dans la limousine, un permis de conduire est requis. Logez vos permis de conduire.

Montréal

# Rappel

## Bal des finissants et transport illégal

Dans quelques semaines, comme chaque année, se tiendront les bals de finissants. Les agences de location de limousines font alors des affaires d'or. Certains transporteurs illégaux tentent de profiter de la manne. Le BTR intervient pour freiner cette pratique en exerçant une surveillance serrée des points névralgiques. Mais il rappelle aux étudiants des commissions scolaires et aux agences de location de respecter la façon de procéder pour retenir les services d'une limousine. Question de ne pas terminer la soirée en queue de poisson du côté des étudiants et, pour les agences de location, de ne pas se voir confisquer les véhicules, sans compter les amendes salées. Un rappel amical!

Le BTR incite tous les chauffeurs témoins d'irrégularités à dénoncer les contrevenants en composant le 514 280-0025. Protégez votre industrie, votre gagne-pain!

## MIEUX INFORMER LES TOURISTES

À cette période de l'année, les inspecteurs du BTR distribuent également aux touristes un carton d'information, version anglaise et française, sur les règles régissant le transport par taxi à Montréal. Question de gagner la confiance des visiteurs!

**A TAXI for a FAIR PRICE!**

**Comment utiliser UN TAXI pour vos déplacements?**

... pour une fois votre destination connue.

Incluant les taxes 2012 :

... report Pierre-Éliott-Trudeau ou de 40,00 \$ s'applique les délimitations de zones (zone centre-ville, zone centre-ville-nord, zone centre-ville-sud, zone centre-ville-est, zone centre-ville-ouest) : Avenue-canal, Lachine-Bridge, Est ; Régionalité. Pour toute autre destination à partir de l'aéroport, un tarif minimum de 17,00\$ sera applicable.

4 Aucun frais supplémentaire ne peut être exigé en raison de bagages ou d'utilisation d'une fourgonnette.

5 Si vous demandez un reçu officiel au chauffeur, les informations suivantes doivent y apparaître :

- le numéro de la vignette d'identification du taxi;
- le numéro du permis de chauffeur;
- la date;
- le montant de la course;
- la signature du chauffeur.

N° du permis de chauffeur :	
N° de vignette :	Montant :
Signature :	Date :

\*Vous pouvez utiliser ce document à titre de reçu.

Vous pouvez consulter nos commentaires auprès au Bureau du Taxi et du Remorquage, en composant le 514 280-0025 ou via le site web de la Ville de Montréal à www.ville.montreal.qc.ca/btr-remorquage

**Montréal**

**général  
taximètre inc**

1258, Laurier Est  
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681  
Fax. : (514) 523-0113

**Vente et réparation  
de taximètres**

**Installation de taximètres  
et radios**

**Fabrication de lanternons**

**Général Taximètre Inc. est  
mandataire de la CTQ**

## NOUVEAU

**Taximètre Pulsar, Silent 610  
Lumitronic N-G**

**Installation de support pour vélo**

**Lanternon aimanté**

**Installation  
d'attache-  
remorque**



## CONGESTION ROUTIÈRE

# 100 caméras pour réguler le trafic



Le passé, la Ville a adopté un projet de système de transport intelligent visant à augmenter la fluidité de la circulation. Sur une période de trois ans, 500 caméras seront installées à des points stratégiques. Les images captées seront acheminées au Centre de gestion de la mobilité urbaine où les responsables sont en mesure de contrôler à distance 800 des 2200 feux de circulation répartis sur l'île de Montréal. En plus de réduire la congestion routière, ce système permettra une diminution des accidents, car les responsables seront en mesure d'identifier des dangers potentiels et de prendre des mesures pour les contrer. D'ici 2018, l'administration municipale compte réduire de 40 % les collisions corporelles.

La Ville a procédé à l'achat des 100 premières caméras, au coût de 1,5 million et veillera à leur installation prochainement.

Voici les dix rues qui seront les plus surveillées:

Rues	Nombre de caméras
Sherbrooke	12
Pie-IX	7
René-Lévesque	6
Notre-Dame	6
Henri-Bourassa	6
du Parc	6
Saint-Laurent	5
Maisonnette	4
Papineau	4
Côte-des-Neiges	4

Source: La Presse



Golf TDI Diesel propre



Golf familiale TDI Diesel propre



Jetta TDI Diesel propre

# TDI

Les moteurs TDI Diesel propre de Volkswagen vous permettent de parcourir jusqu'à 1190 km sur route avec un seul plein\*, sont très silencieux, produisent des émissions ultra-faibles, vous gâtent avec un couple des plus impressionnants. Passez chez Volkswagen des Sources pour faire un essai routier.



## Plan Privilège Taxi - Volkswagen des Sources



Quand toute une équipe vous offre l'excellence en matière de service et de ventes, Volkswagen tient à le souligner. Ce club exclusif est pour les concessionnaires Volkswagen qui ont répondu aux plus hautes normes allemandes en matière de service et de qualité. Volkswagen des Sources: Gagnant, 5 années consécutives.

\*D'après les données de consommation obtenues selon les critères et méthodes d'essais par le Gouvernement de Canada de 4,6 L/100 km (route) avec boîte automatique et réservoir de carburant de 55L. Consommation en ville de 6,7 L/100 km. Votre consommation peut varier en fonction des conditions routières, des habitudes de conduite et de l'équipement.

### DÉCOUVREZ LA NOUVELLE PASSAT 2012 2.0L TDI



disponible au Canada en septembre 2011.

Marco De Santis  
Directeur des ventes corporatives  
(514-683-2030 ext: 3405  
marcodesantis@vw-sources.com

Volkswagen des Sources  
3850, boul. des Sources, D.D.O., QC, H8B-2C8  
3e lumière au nord de l'autoroute 40 (coin Hyman)  
www.vw-sources.com



# TAXI DIAMOND INNOVE

## Application iPhone

Une première au Canada! Et c'est à Montréal que ça se passe. C'est avec verve et enthousiasme que Philippe Paradis analyste qualité, service et rendement, parle de l'application iPhone développée par Taxi Diamond et ses partenaires: Cosotech, Mobile Knowledge et Apcurium. Une réussite rendue possible grâce à la connaissance en profondeur de l'industrie du taxi à Montréal d'une part et à l'expertise informatique disponible ici, d'autre part. Montréal se positionne de façon avantageuse dans ce domaine. L'application mobile permet de commander un taxi du bout des doigts: elle vous géolocalise et vous propose une adresse pour aller vous chercher en taxi. Une fois votre commande confirmée, elle est envoyée immédiatement à la voiture Taxi Diamond la plus près. Le numéro de la voiture affecté à votre service est indiqué sur votre écran et le point de départ du taxi est identifié. Le trajet en approche du taxi est affiché sur votre écran, en temps réel, vous pouvez suivre sa progression. Fini l'inquiétude de savoir si votre taxi est en route et à quel moment il arrivera. Plus besoin non plus d'appeler ni d'attendre en ligne pour demander un taxi.

Lorsque l'on indique l'adresse de destination, un calcul approximatif de la course s'affiche. La destination apparaît aussi sur l'écran du chauffeur. Plus de mauvaise surprise. Il est aussi possible de faire une réservation de taxi pour un rendez-vous ultérieur. Le client reçoit une confirmation par courriel des commandes de taxi, il a ainsi un historique des commandes du dernier mois. Il est également possible



de configurer l'application selon ses coordonnées personnelles en indiquant les adresses courantes (domicile, travail, garderie, resto, cinéma, etc.), le mode de paiement désiré ou le type de véhicule requis. L'application est disponible sur le site Web de Taxi Diamond et peut être téléchargée à partir d'*App Store*. Et c'est gratuit. En ligne depuis le début de janvier, plus de 2700 téléchargements de l'application ont été effectués à ce jour. La bonne nouvelle se répand: une application simple et efficace qui ravit les clients. Mais aussi les chauffeurs.

## Une décision stratégique de modernisation

L'entreprise Taxi Diamond a pris le virage technologique en 2009-2010 en reconfigurant d'abord son centre d'appels et en équipant tous les taxis de GPS avec écran. Ce qui a eu pour effet d'accélérer le service: une prise de commande et une réponse plus rapide. C'est l'ordinateur qui répartit maintenant les appels, 97 % de ceux-ci ne nécessitent aucune intervention humaine. Il a fallu bien sûr changer les habitudes de travail, chauffeurs et personnel administratif compris. C'est par la formation que l'on a réussi le pari. Bilan? Un gain de productivité important, une réduction considérable du temps d'attente et la capacité de traiter plus d'appels. Ce qui donne au bout du compte une amélioration importante du service à la clientèle, une répartition plus équitable des appels pour les chauffeurs, mais aussi plus de courses. Une image positive pour l'industrie, une façon aussi pour Taxi Diamond d'affirmer son leadership, selon Philippe Paradis.



Groupe Assurance  
**ELCO** INC.

*Consultez nos Experts.*  
4405, boul. Lapinière  
Brossard (Québec) J4Z 3T5

téléphone : (514) 766-7669  
télécopieur : (514) 766-7270  
sans frais : 1-800-567-5046

Programme conçu spécialement pour

- Propriétaires de taxi et leur famille
- Chauffeurs de taxi
- Dirigeants et employés des entreprises de taxi

Avantages

- Soumission immédiate par téléphone
- Service personnalisé
- Financement de prime disponible
- Paiement de l'indemnité dans un court délai

Assurances générales

- Automobiles privées
- Habitation
- Véhicules récréatifs
- Et plus encore !





## CHICAGO

### Nouveau règlement approuvé par le Conseil de ville de Chicago

(par Cynthia Dizikes et Joe Mahr, *Chicago Tribune*)

La nouvelle réglementation permettra d'effectuer un suivi plus rigoureux de l'industrie du taxi à Chicago. Le maire Rahm Emanuel annonçait en conférence de presse

que les objectifs de la ville sont « d'accroître la qualité des services offerts par les chauffeurs, la qualité de l'expérience offerte aux clients et la qualité des voitures ».

Parmi les principales modifications, notons que les chauffeurs ne pourront exercer leur métier plus de 12 heures par jour excluant les pauses et les compagnies de taxis seront tenues de maintenir les informations sur la durée de travail de chacun des chauffeurs sous peine de se voir imposer des amendes variant entre 1000 et 5000 dollars.

D'autres changements sont à venir puisque le Département du commerce et de la protection des consommateurs travaille de concert avec le bureau du secrétaire d'État et le service de police de Chicago afin d'établir un système permettant un suivi mensuel des chauffeurs en particulier concernant les infractions de la route.

Par ailleurs, cette même réglementation vient officialiser une surcharge d'un dollar par course imposée aux clients afin de compenser l'augmentation des coûts de l'essence.

Source: [www.chicagotribune.com](http://www.chicagotribune.com)

## Revue de presse

# Quand on se compare

## Tendances en matière de réglementation

Un rapide tour d'horizon en matière de réglementation aux États-Unis et en Irlande nous permet de constater un net resserrement des exigences en matière de transport par taxi. Il est par ailleurs intéressant de constater que Montréal devance les tendances puisque bon nombre des exigences réglementaires qui sont proposées ailleurs sont déjà prévues au règlement montréalais.



## WASHINGTON

La D.C. Taxicab Commission de Washington a procédé à la fermeture d'une compagnie de taxi (par Mike DeBonis, *Washington Post*)

L'*Anacostia Cab Association* a été sommée par la Commission de cesser ses opérations. Le président de la Commission, M. Ron Linton, explique que la compagnie n'a pas été en mesure de démontrer qu'elle payait ses taxes. La compagnie de taxi avait fourni une fausse adresse dans des documents transmis à la Commission.

Ron Linton précise qu'il s'agit là d'un début. « Nous comptons 116 compagnies de taxis à Washington et nous comptons nous assurer que chacune d'elles respecte les règlements en vigueur. » Les actions prises contre la compagnie *Anacostia* surviennent moins de deux semaines après une intervention musclée contre des chauffeurs de limousines affiliés à une compagnie de réservation accusés de non-respect de la tarification.

Source: [www.washingtonpost.com](http://www.washingtonpost.com)

## GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1

☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvin électronique  
Garantie de deux ans pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood  
TK-7102  
TK-7160  
TK-8102  
TK-8160



Garantie deux ans pièces et un an sur main-d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA disponibles  
Mandataire de la CTQ (validation)

Contrat de service disponible sur la majorité des modèles de radio

Nous réparons et installons toutes marques de compteurs et de radios. Venez nous rencontrer!

NOUS SOMMES 8 À VOTRE SERVICE!



**IDAHO**  
Le Conseil de Ville de Boise en Idaho se penche sur une nouvelle réglementation

Le Conseil de ville de Boise en Idaho s'est réuni le 31 janvier 2012 afin d'entendre les représentants de l'industrie du taxi, mais également les citoyens sur le nouveau règlement qu'il entend adopter en matière de transport par taxi.

Un des amendements qui sera apporté touche la langue de travail. Les chauffeurs et propriétaires devront désormais démontrer leur capacité à parler et à comprendre l'anglais. Ils devront être capables de lire, parler et écrire l'anglais.

Une autre modification touche l'âge des véhicules. Les nouveaux taxis devront être âgés de moins de cinq ans et rouler un maximum de 500 000 milles. Cette mesure semble énorme, mais souvent, les taxis de Boise roulent plus de 100 000 milles par année.

La nouvelle ordonnance obligera également les chauffeurs à accepter le paiement par carte de débit ou de crédit afin de s'assurer que tous les consommateurs pourront héler un taxi en cas d'urgence.

Aux dires des responsables de la Ville, celle-ci « n'a pas travaillé en vase clos, mais plutôt avec des opérateurs de taxis, des représentants des communautés culturelles et du public ». La séance de consultation publique se veut donc une façon de peaufiner et d'améliorer le projet de règlement.

Source: [www.idahostatesman.com](http://www.idahostatesman.com)



**NOUVELLE-ORLÉANS**  
L'application plus stricte des règles bouleverse les opérateurs de taxi

Les opérateurs de taxis de La Nouvelle-Orléans disent qu'ils courent le risque de perdre leurs licences de taxis à cause de la nouvelle façon d'appliquer les règles

par le Bureau du taxi. En effet, les propriétaires de permis ont jusqu'au 31 mars pour renouveler leur permis. La particularité découle du fait que pour la première fois, le Bureau du taxi de Nouvelle Orléans a décidé d'exiger que le renouvellement se fasse en personne.

Le représentant de la ville mentionne que « cette obligation est inscrite au règlement depuis des dizaines d'années, mais qu'elle n'avait pas été appliquée avant aujourd'hui ». De son côté, l'avocat de l' *United Cab Company*, M. Frank Davis, mentionne « que certains propriétaires sont très âgés et ont de la difficulté à se déplacer. Ils possèdent leur permis de taxis depuis longtemps et embauchent des chauffeurs pour l'opérer. D'autres sont actuellement dans les forces armées en service en Afghanistan et ne pourront respecter le délai prescrit. »

Source: [www.fox8live.com](http://www.fox8live.com)



**IRLANDE**  
On s'attaque au dossier criminel des chauffeurs

La nouvelle législation stipule que les chauffeurs de taxi ayant un dossier criminel devront s'adresser à la Cour pour obtenir le maintien de leur permis. La législation en matière de taxi devrait prévoir que ceux qui ont été condamnés pour des crimes graves ne pourront plus opérer un taxi.

Le ministre d'État au Transport, M. Alan Kelly, mentionne « qu'il y a entre 13 et 22 % trop de chauffeurs et que le rapport déposé qui compte 46 recommandations touchant les chauffeurs, les véhicules et l'accessibilité pour les clients en fauteuil roulant permettra à ceux qui restent dans l'industrie d'avoir un juste salaire. »

Parmi les autres changements, on note que l'âge limite de tous les taxis en service depuis janvier 2009 sera de 9 ans et tous les nouveaux demandeurs de permis de taxis devront s'assurer que leur véhicule accepte le paiement par cartes de crédit. Enfin, le permis de taxi ne sera plus transférable à partir d'octobre 2012.

Source: [www.irishtimes.com](http://www.irishtimes.com)

Le Carrefour du Taxi est le **portail d'information privilégié** pour l'industrie du taxi au Québec!



**CARREFOUR DU TAXI**  
FINANCEMENT | FORMATION | SERVICES



Le Carrefour du Taxi est une initiative de FinTaxi.

[www.carrefourdutaxi.ca](http://www.carrefourdutaxi.ca)

[www.facebook.com/fintaxi](http://www.facebook.com/fintaxi)



## Utile, mais sous-estimé le taxi?

**D**ans un contexte de mutation des modes de transport, les gouvernements et les villes adoptent de nouvelles orientations, implantent des technologies novatrices, et ce, dans un souci de développement durable et de pérennité financière. Malgré ces changements, l'automobile demeure, son parc augmente et son alléchante offre de liberté est toujours incrustée dans les habitudes de consommation, et ce, malgré un nombre incalculable de précieuses minutes perdues en temps d'attente et de congestion! Quelle est la clé gagnante et persuasive qui amènera le citoyen à considérer en premier lieu l'offre de transport durable et à abandonner ses réflexes d'utilisation de son automobile individuelle, tout en conservant son sentiment de liberté?

Une partie de la réponse se retrouve dans l'offre de transport desservie par le marché traditionnel du taxi. Hé oui! À titre d'exemple, le taxi est le seul moyen de transport pouvant combler le déplacement entre les points non desservis par l'ensemble des autres modes de transport. Ainsi, le citoyen peut se déplacer de façon autonome et précisément entre son point de départ et son point d'arrivée, et ce, sans modifier aucunement son

intention de déplacement. L'apport du marché du taxi permet aussi de réduire de façon significative la prolifération des espaces de stationnement incitatif, avantage important d'un point de vue de développement urbain. Dans ce contexte qui semble très favorable au développement du marché du taxi, pourquoi cette industrie stagne-t-elle? Pourquoi est-elle incapable de capitaliser et de rentabiliser les minutes perdues en transport? Pourquoi ce mode de transport n'est-il pas considéré à sa juste valeur dans les plans de mobilité durable?

Pour vendre efficacement un service, il est capital de comprendre de façon précise le comportement du client. Une partie de la solution passe par une meilleure connaissance du besoin de transport des citoyens à l'égard de leurs habitudes de consommation (loisirs, biens, services et travail). Le domaine de la géomatique d'affaires répond précisément à ces prérogatives d'affaires. À travers cette analyse, plusieurs thématiques sont abordées comme l'évolution démographique, le



développement socio-économique (pouvoir d'achat par zones), le potentiel commercial, l'offre de transport disponible et l'impact climatique sur la variation des besoins de transport. En croisant ces données avec les données d'affaires du marché du taxi sur l'échelle du temps, il est possible de mieux répartir les zones d'affectation, de mieux positionner l'offre de taxi, de diminuer les frais d'exploitation et d'augmenter les marges bénéficiaires.

**Claude Caron, professeur titulaire**  
Faculté d'administration  
Université de Sherbrooke

Claude.Caron@USherbrooke.ca

<http://www.geobusiness.usherbrooke.ca/FR/Chercheur.asp?ID=0>



## Financement Taxi

### NE LAISSEZ PAS FUIR LA CLIENTÈLE!

Un service de qualité courtois et personnalisé pour les gens de l'industrie du Taxi

- Financement et refinancement de permis de taxi et équipements
- Assurances vie, invalidité ainsi que protections personnalisées
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins
- Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle et multi-logements
- Stratégies d'épargne adaptées à vos besoins : REER, REE, CELI et autres...
- Réponse rapide en 48 heures



**Youssef Lachhab, BAA**  
Directeur de comptes  
Plus de 10 ans d'expérience chez Desjardins  
Poste 228

**(514) 935-1123**  
**Prenez un rendez-vous!**

**Marie-Michèle Poulin**  
Adjointe service taxi  
Poste 130



**Desjardins**

**Caisse du Quartier de Saint-Henri**  
4545, rue Notre-Dame Ouest  
Montréal (Québec)  
H4C 1S3

# Principaux chantiers île de Montréal avril, mai et juin 2012



## Île de Montréal

### Échangeur Turcot

#### (autoroutes 15, 20 et 720) – MONTRÉAL

Des travaux de réfection seront réalisés dans l'échangeur Turcot durant toute l'année 2012 et ils entraîneront différentes entraves dans ce secteur:

- Entraves partielles de longue durée de différentes bretelles
- Fermetures complètes de nuit ou de fin de semaine
- Entrave partielle sur l'autoroute 15 dans les deux directions entre le boulevard de La Vérendrye et l'échangeur
- Entraves partielles ou complètes d'accès aux autoroutes et sur le réseau municipal

Travaux en continu

### Échangeur des Laurentides

#### (autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

Réaménagement de l'échangeur des Laurentides

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40 et de bretelles de l'échangeur
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles de bretelles de l'échangeur
- Fermeture d'une voie sur trois de l'autoroute 40 en direction ouest

Travaux en continu

### Échangeur Décarie

#### (autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

Réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles ou complètes avec voie de déviation de rues municipales
- Fermetures occasionnelles de nuit ou de fin de semaine de rues municipales

Travaux en continu

### Échangeur Décarie

#### (autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

Reconstruction de la voie de desserte de l'autoroute 40 en direction est au-dessus de l'autoroute 15 (Décarie)

- Entraves sur le réseau municipal avec chemins de détour
- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 15 (Décarie)
- Fermeture de longue durée de la voie de desserte de l'autoroute 40 en direction est au-dessus de l'autoroute 15 (Décarie) – De la fin mai au mois de décembre

Fin avril à décembre

### Échangeur Dorval

#### (autoroutes 20 et 520) – DORVAL

Réaménagement de l'échangeur Dorval

- Fermetures occasionnelles de nuit des autoroutes 20 ou 520
- Entraves occasionnelles sur le réseau municipal avec chemin de détour ou de déviation

Travaux en continu

## Autoroute 520 – MONTRÉAL

Reconstruction de l'autoroute 520 et de ses voies de desserte au-dessus de la Montée de Liesse

- Fermeture des voies de desserte de l'autoroute 520 dans les deux directions au-dessus de la Montée de Liesse (jusqu'en juillet)
- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 520

Jusqu'en décembre 2012



## PATRIMOINE

### Entraves sur la rue de Bleury

Au cours des quatre prochaines années, plusieurs chantiers se succéderont dans le Quartier Latin près de la rue de Bleury. Il s'agit de la rénovation de l'édifice Wilder devant accueillir les Grands Ballets canadiens. Comme la rue est étroite, les travaux vont s'effectuer en deux temps. Les travaux souterrains ont débuté en avril dernier et devraient se poursuivre jusqu'en décembre de cette année. Puis la rénovation complète de l'édifice devrait se faire par la suite et prendre deux ans. Situé au 1435-59, rue de Bleury, face au cinéma Impérial, l'édifice Wilder fait partie du patrimoine de Montréal. Construit en 1918, il porte le nom de son premier propriétaire, H. A. Wilder, fabricant de meubles dont les compagnies successives ont joué un rôle important dans le développement de ce qu'on appelle l'îlot Balmoral. Témoin du développement de la ville, le bâtiment illustre également la mutation du centre-ville à l'époque de la Première Guerre mondiale qui imposa une certaine austérité.

## Quelques congrès d'avril à juin 2012

### Regional Dance America

30 avril au 6 mai 2012  
3000 délégués  
Palais des Congrès, Hyatt Regency  
Montréal, Delta Montréal, Holiday  
Inn Select Centre-ville

### Canadian Association for Music Therapy/Association de musicothérapie du Canada

3 au 5 mai 2012  
300 délégués  
Holiday Inn Montréal-Midtown

### Salon international de l'alimentation SIAL

9 au 12 mai 2012  
13 000 délégués  
Palais des Congrès

### Association Francophone pour le savoir (ACFAS)

6 au 12 mai 2012  
3500 délégués  
Delta Centre-Ville, Holiday Inn  
Select Montréal Centre-Ville

### Canadian Association for Health Services and Policy Research

7 au 12 mai 2012  
500 délégués  
Hilton Montréal Bonaventure

### International Cartilage repair Society

7 au 18 mai 2012  
1200 délégués  
Fairmont Le Reine Elizabeth

### Journées annuelles de la santé mentale

13 au 17 mai 2012  
400 délégués  
Delta Centre-Ville

### C2. MTL

22 au 26 mai 2012  
1000 délégués  
W Montréal

### Redken Canada

26 au 29 mai 2012  
1200 délégués  
Fairmont Le Reine Elizabeth

### Les Marmitons de Montréal

31 mai au 4 juin 2012  
300 délégués  
Delta Centre-Ville

### American Statistical association/Intl Conference on establishment surveys

6 au 18 juin 2012  
500 délégués  
Le Centre Sheraton

### McDonald's Corporation of Canada Ltd

10 au 13 juin 2012  
620 délégués  
Hyatt Regency Montréal

### International Council of Shopping Centers-Canadian HQ

11 au 14 juin 2012  
950 délégués  
Le Westin Montréal

### Microwave Theory and Techniques Society

17 au 22 juin 2012  
10 000 délégués  
Palais des Congrès

### Canadian Association of University Business Officers

15 au 20 juin 2012  
700 délégués  
Hilton Montréal Bonaventure-  
Delta Centre-Ville

### American Automatic Control Council

19 au 23 juin 2012  
1200 délégués  
Fairmont Le Reine Elizabeth

### Geochemical Society

24 au 29 juin 2012  
3000 délégués  
Palais des Congrès

### American Medical Informatics Association

23 au 27 juin 2012  
750 délégués  
Hilton Montréal Bonaventure

### CVMA

Automatic Control Conference  
26 au 30 juin 2012  
1200 délégués  
Fairmont Le Reine Elizabeth

## Quelques événements d'ici au 30 juin

### Festival Vues d'Afrique I

Les 28<sup>es</sup> Journées du cinéma africain et créole  
Une centaine de films  
Jusqu'au 6 mai 2012  
Gésu - Centre de créativité  
1200 rue de Bleury

### ELEKTRA

Festival d'arts numériques  
Manifestation où la robotique, l'imagerie numérique et la musique électronique de pointe se rencontrent  
Jusqu'au 6 mai 2012  
Divers endroits à Montréal

### Les peintres du charbon

Pièces de Lee Hall qui célèbrent l'âme de la classe ouvrière, l'importance de l'art dans nos vies.  
Jusqu'au 12 mai 2012  
Place des Arts I  
175, rue Sainte-Catherine Ouest

### La journée des musées montréalais I 26<sup>e</sup> édition

Entrée libre dans 30 musées  
27 mai 2012  
Divers endroits à Montréal

### Empreintes d'une ville, Montréal en sténopé du photographe Guy Glorieux

À travers une série de photographies de très grands formats noir et blanc, différents visages de la Ville.  
Jusqu'au 25 mai 2012  
Musée McCord  
690, rue Sherbrooke Ouest

### Biennale internationale d'art numérique I 1<sup>re</sup> édition

Exposition et vernissages, un parcours artistique dédié à l'art numérique  
Jusqu'au 13 juin 2012  
Divers endroits à Montréal

### Art moderne inuit

Transformation de l'art inuit au cours du 20<sup>e</sup> siècle  
Jusqu'au 4 septembre 2012  
Musée McCord  
690, rue Sherbrooke Ouest

### Impact de Montréal

Club de soccer professionnel de la MLS. Matches de calibre international.  
Jusqu'au 27 octobre 2012  
Divers endroits à Montréal  
Centre des sciences de Montréal  
2, rue de la Commune Ouest

### Stars Wars Indentités

Exposition inédite sur les personnages de Star War<sup>MC</sup>  
Jusqu'au 16 septembre 2012  
Centre des sciences de Montréal  
2, rue de la Commune Ouest

### 400<sup>e</sup> de Maisonveuve Fondateur de Montréal

La ville de Montréal commémore la mémoire et l'œuvre de son fondateur.  
17 mai au 31 décembre 2012  
Vieux-Montréal

### Samourais

La prestigieuse collection privée du Dr Richard Béliveau  
Du 17 mai 2012 au 31 mars 2013  
Musée Pointe-à-Callières  
350, place Royale

### Festival TransAmériques 6<sup>e</sup> édition

Festival de danse, plus de 30 compagnies d'ici et d'ailleurs en dans et en théâtre  
Du 24 mai au 9 juin 2012  
Divers endroits à Montréal

### Zoo

L'animal dans l'art contemporain.  
Du 24 mai au 3 septembre 2012  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, rue Sainte-Catherine Ouest

### La Féria du vélo de Montréal

Le vélo en fête durant une fin de semaine  
27 mai au 3 juin 2012  
Divers endroits à Montréal

### Mutek, Festival international 13<sup>e</sup> Édition musique électronique

Les formes émergentes de la musique contemporaine, créativités sonores  
30 mai au 3 juin 2012  
Divers endroits à Montréal

### Danses plein-air I 54<sup>e</sup> édition

Soirées de danses folkloriques au Lac aux Castors  
4 juin au 30 août 2012  
Parc du Mont-Royal | Accès par Chemin Remembrance ou Voie Camillien-Houde

### Grand Prix du Canada

Fête de la Formule 1, les meilleurs pilotes se donnent rendez-vous. Foule d'activités entourant le Grand Prix  
7 au 10 juin 2012  
Circuit Gilles-Villeneuve  
Parc Jean-Drapeau  
et divers endroits à Montréal

### Les FrancoFolies de Montréal 24<sup>e</sup> édition

Festival des musiques francophones du monde  
Du 8 au 16 juin 2012  
Divers endroits à Montréal

### Les Étrusques

Civilisation de l'Italie ancienne  
Exposition avec des pièces uniques provenant d'importantes collections internationales.  
Du 20 juin au 25 novembre 2012  
Musée Pointe-à-Callière  
350, Place Royale

### Festival international Montréal en Arts (FIMA) I 13<sup>e</sup> édition

Plus de 140 artistes d'ici et d'ailleurs exposants et performeurs des arts visuels  
27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2012  
Rue Sainte-Catherine Est, entre les rues Saint-Hubert et Papineau

### Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM)

Le meilleur de la production cinématographique destinée aux enfants et aux familles.  
3 au 11 mars 2012  
Cinéma Beaubien  
2396, rue Beaubien Est

### Festival international de Jazz 33<sup>e</sup> édition

Plus de 650 concerts, 370 spectacles extérieurs gratuits.  
28 juin au 7 juillet 2012  
Divers endroits à Montréal  
Quartier des Spectacles





#### SERVICES AUX ENTREPRISES

**MARIO LEDUC**

Votre directeur adjoint

**CHANTAL BEAUCLAIR**

Votre conseillère

**M'HAMED KACER**

Votre directeur de comptes

**ELIANE TESSIER**

Votre conseillère

**ABDELHAKIM BOUNIF**

Votre directeur de comptes

**NATHALIE MATHIEU**

Votre directrice de comptes

L'ÉQUIPE EN FINANCEMENT  
D'ENTREPRISES TAXI DE LA CAISSE  
**DESJARDINS CITÉ-DU-NORD DE  
MONTRÉAL** EST FIÈRE D'ÊTRE LE MOTEUR  
DE LA RÉALISATION DE VOS PROJETS!

[citedunord.com](http://citedunord.com)

facebook : Desjardins Montréal

VOUS CONNAISSEZ LE  
TAXI MIEUX QUE PERSONNE.  
NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

La Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal, votre partenaire en financement d'entreprises TAXI, peut vous aider vite et bien.

Fière d'une expertise depuis 1989 dans le financement du secteur TAXI, son équipe est ravie de vous proposer des services financiers adaptés à vos besoins: financement de permis, fonds de roulement, régimes d'épargne, assurance-vie et invalidité, achats de véhicule, investissements, etc.

C'est simple, rapide et efficace.

**Prenez rendez-vous  
au 514 382-6096**



**Desjardins**  
Caisse Cité-du-Nord  
de Montréal

Coopérer pour créer l'avenir

# Profitez des **meilleures conditions de financement** de l'industrie du taxi, partout au Québec!



514 353-2757 | 1 866 227-2091 | [www.fintaxi.ca](http://www.fintaxi.ca)



*FinTaxi est propriétaire du Carrefour du Taxi et de l'École du Taxi.*

